



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE de l'association ACTIVALS en date du vendredi 14 octobre 2022 à 20 heures

Le 14 octobre 2022, les adhérents de l'association ACTIVALS se sont réunis à la salle Georges Brassens du Centre Jean Marinet à Valserhône sur convocation de la Présidente B. Gapaillard, 103 adhérents étaient présents ou représentés.

La réunion s'est tenue en présence de Sandra LAURENT SEGUI, adjointe à la mairie de Valserhône (culture). 10 animateurs non adhérents étaient également présents.

Les décisions ont été prises conformément aux statuts, à la majorité des membres présents ou représentés.

Ordre du jour

1. Présentation du rapport moral par la présidente
2. Rapport d'activité de la saison 21/22
3. Présentation du rapport financier et du bilan prévisionnel
4. Présentation de la saison 22/23
5. Modification du règlement intérieur
6. Questions diverses

Bilan d'activité de la saison 2021/2022

Statistiques

- Nombre d'adhérents : 355, ce qui représente une petite augmentation par rapport à la saison précédente (336). La saison 2021/2022 a encore subi les effets COVID dans le sens où des personnes ont hésité à adhérer à une association
- 45 % des adhérents ont 55 ans et plus
- Les animateurs comprenaient 11 personnes rétribuées et 10 bénévoles

La présidente remercie chaleureusement les bénévoles sans qui rien ne serait possible, ainsi que les employés de la mairie, toujours disponibles.

Activals et la mairie

La présidente rappelle que chaque activité peut disposer une fois par an d'une salle à titre gracieux pour organiser un événement.

Activals a apprécié particulièrement le personnel administratif pour leur aide au quotidien et lors d'évènements spécifiques.

Activals remercie la mairie pour la mise à disposition des locaux

La convention Mairie-Activals pour l'année 2022 a été renouvelée. La présidente en présente un extrait :

l'association s'engage

- à réaliser les actions prévues en concertation avec la Ville,
- à apporter à la connaissance de la Ville, dès l'origine, tout projet qui pourrait nécessiter la contribution matérielle et financière de celle-ci,
- à porter sur tous les documents de communication établis par l'association, la mention « subventionnée par la ville de Valserhône » ou à apposer le logo de la Ville,
- à participer à l'événement annuel de promotion de la vie associative et aux réunions organisées par les services culturels de la Ville,
- à répondre aux sollicitations des services municipaux chargés des procédures de réservation des salles et de matériel, ...

Bureau et Conseil de gestion

La présidente liste les membres de ces 2 instances qui gèrent l'association

Principales actions

- Nouveau logiciel de gestion des adhérents (Michel et Béatrice)
- Festival Jeux (Pascal aidé par toute une équipe de bénévoles)
- 2 Expositions Photos (Club photo)
- Exposition artistique (Eliane aidée par toute une équipe de bénévoles)
- Plaquette (Gracia et Béatrice)
- Forum des associations (Pascal aidé par toute une équipe de bénévoles et d'animateurs). Gracia, responsable de communication, remercie la mairie de la place donnée cette année à l'association
- Inscriptions de septembre (Edith aidée de bénévoles et d'animateurs)
- Communication/marketing : FaceBook, affiches, banderoles (Gracia). Le graphisme Activals pour tous les documents ou fichiers remis à l'extérieur doit être utilisé et Gracia est là pour aider toute personne qui le désire. Les logos d'Activals et de la mairie sont à disposition des organisateurs d'événements
- Etc...

On peut constater le partage des responsabilités au niveau du bureau.

Nouveau système de gestion des adhérents : Asso-Fastoche

- Accès aux informations depuis n'importe quel PC, tablette ou téléphone avec possibilité d'intervenir en simultané,
- l'adhérent remplit lui-même les données : pas de risque d'erreur lors de la recopie et gain de temps pour le bureau,
- accusé de réception envoyé directement à l'adhérent : plus de carton « Activals » à remplir avec le numéro d'adhérent,
- Coût réduit : 50 centimes/adhérents → environ 250€ contre 670€

En résumé :

- beaucoup de temps gagné pour les membres du bureau qui sont, rappelons-le, tous bénévoles,
- on peut considérer que 90% des adhérents ont utilisé ce nouveau système qui ne leur demande que quelques minutes pour s'inscrire,
- comment convertir les réfractaires ? Compte tenu que seulement une quinzaine d'adhérents ne dispose pas d'adresse mail.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité

Bilan de l'exercice du 1/9/2021 au 31/8/2022

La présidente commente les slides présentant le compte de résultat et le bilan global :

Quelques activités ont subi l'effet COVID avec une baisse d'adhérents.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif de 872.41 euros.

Le bilan fait apparaître une somme de plus de 52 000 € en banque (compte courant + compte épargne).

Le rapport d'activité et le bilan financier de la saison 2021/2022 sont approuvés à l'unanimité.

Présentation de la prochaine saison 2022/2023

A ce jour, 472 adhérents ont rejoint Activals, contre 280 l'an dernier à la même date.

La présidente présente la nouvelle composition du Conseil de Gestion, qui est adoptée à l'unanimité.

Suite à la démission d'un membre du bureau, aucune personne du Conseil de Gestion ne s'est à ce jour présentée pour la remplacer.

Certificat médical/Questionnaire de santé

La législation a été modifiée pour 2022

L'état a décidé de mettre fin à l'obligation de fournir un certificat médical de "non contre-indication" à la pratique sportive pour les majeurs ayant une pratique de loisir, et ce, afin de faciliter l'accès à la

pratique sportive.

Pour la rentrée 2022, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ne sera plus obligatoire, Activals n'étant pas affiliée à une fédération.

Activals appliquera donc cette nouvelle procédure, excepté si l'animateur estime le certificat médical nécessaire.

Le questionnaire QS-SPORT ne sera pas à remettre à Activals (secret médical).

Les adhérents seront amenés à attester avoir répondu négativement aux questions posées lors de leur inscription.

Une activité est en droit de demander un certificat médical si elle le désire. Ce sera le cas de la Zumba.

La gestion des certificats médicaux sera dorénavant de la seule responsabilité de l'animateur

Règlement intérieur

La proposition de mise à jour du règlement intérieur, en fonction de ces nouvelles données, est adoptée à l'unanimité.

Nouvelles activités dès septembre 2022

Ateliers théâtre, animé par Océane Bret

Zumba, animée par Christelle Richoz

Evènements prévus

- Festival Jeux – La Vals' des jeux, 5 et 6 novembre 2022
- Exposition photo organisée par le Club photo, 4 et 5 mars 2023 à Musinens
- Exposition artistique Activals, du 3 au 10 juin 2023 au Centre Jean Marinnet, vernissage le 2 juin (la mairie libère la salle d'exposition et la salle Georges Brassens seulement 1 semaine au lieu de 2 mais ces salles seront dédiées et pourvues de panneaux supplémentaires d'affichage). Certains animateurs devront réduire leur présentation.
- Intervention des enfants (anglais) et démonstration de Zumba
- Zumba : Participation à la fête de la musique (devant le Centre Jean Marinnet) et Spectacle Zumba au théâtre Jeanne d'Arc le 30 juin

Budget prévisionnel

- L'augmentation du nombre d'adhérents et donc de cotisations est prise compte
- Un budget « communication » a été alloué pour mettre en valeur et faire connaître notre association, notamment lors du forum des associations

Le budget prévisionnel présente un solde positif de 3000 €

La présentation et le budget prévisionnel de la saison 2022/2023 sont adoptés à l'unanimité.

Sandra Laurent Ségui, représentante de la mairie, prend ensuite la parole et la séance se termine par un pot de l'amitié

Les membres du bureau se réunissent ensuite pour déterminer la nouvelle répartition des responsabilités :

Présidente : Béatrice Gapaillard

Trésorière : Eliane Chaumontet

Secrétaire et chargée de com. : Gracia Laurent

Vice Président : Pascal Debost

Trésorier -adjoint : Michel Hiernaux

Secrétaire adjointe : Christine Prestini

La présidente

Béatrice Gapaillard

La trésorière

Eliane Chaumontet